



Ouagadougou, le.....12.FEV. 2026

## LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA GUERRE ET DE LA DEFENSE PATRIOTIQUE

### COMMUNIQUE

Référence : arrêté n°2026-062/MGDP/CAB du 11 février 2026

Les jeunes gens des deux (02) sexes désireux d'embrasser une carrière à l'Armée de l'Air sont informés qu'il sera organisé dans les centres de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, un concours de recrutement de dix (10) Elèves Officiers Pilotes dont huit (08) garçons et deux (02) filles pour les besoins des Forces Armées Nationales.

Chaque candidat est tenu de déposer lui-même son dossier.

#### I) Conditions de candidature

Peuvent prendre part au concours les candidats des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité Burkinabè ;
- Être célibataire sans enfant à charge ;
- Être titulaire du Baccalauréat série scientifique ou technique (C, D, E, F) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Être âgé de vingt-deux (22) ans au plus au 31 décembre 2026, c'est-à-dire être né après le 31 décembre 2004 ;
- Ne pas appartenir à une administration ou établissement public ;
- Ne pas être en cours de formation dans une école ou centre de formation de l'État ;
- Être physiquement apte à suivre la formation ;
- Avoir un casier judiciaire vierge.

## **II) Constitution du dossier de candidature**

1. Une demande manuscrite timbrée à deux cents (200) francs adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Guerre et de la Défense Patriotique ;
2. Un (01) certificat de nationalité burkinabè ;
3. Un (01) casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
4. Trois (03) extraits d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu et établi avant 2024 ;
5. Une (01) photocopie légalisée du baccalauréat série scientifique ou technique ou de l'attestation de réussite ;
6. Une (01) photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
7. Un (01) certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin militaire et attestant que le candidat est apte ;
8. Un (01) certificat de non grossesse délivré par un médecin militaire pour les candidats de sexe féminin ;
9. Deux (02) photos d'identité récentes.

## **III) Dépôt de dossiers**

Les dossiers complets de candidature sont reçus sur présentation de la CNIB aux dates, heures et lieux ci-après :

- Période : Lundi 02 mars au vendredi 06 mars 2026.
- Heures de réception : de 08H00 à 16H00.
- Lieux de réception : Base Aérienne 511 à Ouagadougou et Base Aérienne 210 à Bobo-Dioulasso.

La clôture des dépôts de candidature est fixée au **vendredi 06 mars 2026 à 16H00**.

## **IV) Lieu et Heures de déroulement du test**

Le concours va consister à l'administration d'épreuves écrites d'admissibilité le **dimanche 15 mars 2026** portant sur :

- Mathématiques : 03 heures ;
- Physique : 02 heures ;
- Anglais : 01 heure 30 minutes ;
- Psychotechnique/Logique : 01 heure.

Les épreuves écrites se dérouleront dans les centres de Ouagadougou au sein du Lycée Marien Ngouabi et de Bobo-Dioulasso au sein du Lycée Municipal Vinama Thiémounou Djibril (LMVTD).

L'appel des candidats se fera à 06h00.

## V) Admission

Les épreuves écrites constituent les épreuves d'admissibilité.

Les meilleurs candidats sont déclarés admissibles **après avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à la moyenne requise pour l'admissibilité.**

### NB :

- Tous les candidats devront se munir de la Carte Nationale d'Identité Burkinabé et du récépissé d'inscription ;
- L'admission définitive ne sera prononcée qu'à l'issue de la visite médicale d'aptitude du personnel navigant et de l'enquête de moralité ;
- Tout état de grossesse constaté pendant la visite médicale d'aptitude ou au cours de la formation militaire ou de pilotage sera soumis à traitement suivant les textes en vigueur au sein des Forces Armées Nationales.

Pour le Ministre d'Etat et par Délégation,

**Le Secrétaire Général**



**Intendant Colonel-Major Yamba Léonard OUOBA**

*Officier de l'Ordre de l'Etalon*

### DIFFUSIONS :

- Sur la RNB du 23 au 24 février 2026 à 13 heures ;
- Dans le Quotidien Sidwaya du 25 février 2026.